

Amundi DAX 50 ESG II UCITS ETF - Dist

ACTION ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **40,38 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **304,63 (millions EUR)**
Code ISIN : **DE000ETF9090**
Code Bloomberg : **E909 GY**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence : **100% DAX 50 ESG**
Date du dernier coupon : **26/09/2023**
Derniers Coupons : **1,3900 (EUR)**
Date de la première VL : **06/04/2020**
VL de lancement : **25,00 (EUR)**

Objectif d'investissement

Le Lyxor 1 DAX 50 ESG (DR) UCITS ETF (I) est un ETF (exchange traded fund) conforme à la directive OPCVM.

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	12,58%	16,16%	18,66%
Volatilité de l'indice	12,58%	16,16%	18,68%
Tracking Error ex-post	0,24%	0,21%	0,20%
Ratio de sharpe	0,96	0,24	0,71

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	29/12/2023	28/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	-	-
Portefeuille	8,60%	4,46%	8,60%	15,72%	17,01%	-	-
Indice	8,69%	4,47%	8,69%	16,45%	19,12%	-	-
Ecart	-0,08%	-0,01%	-0,08%	-0,73%	-2,11%	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	19,63%	-15,20%	14,93%	-	-
Indice	20,42%	-14,61%	15,46%	-	-
Ecart	-0,79%	-0,59%	-0,53%	-	-

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

Il a pour objectif de répliquer l'indice de référence DAX 50 ESG (TR) EUR. Cet indice est composé des 50 plus grandes valeurs allemandes satisfaisant aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tels qu'ils ont été fixés par ESG Sustainalytics. De plus, des critères d'exclusion de l'indice ont été fixés pour respecter les normes mondiales ESG et filtrer les activités liées aux armes controversées, au tabac, au charbon, à l'énergie nucléaire et aux contrats militaires. L'univers de départ de l'indice est le HDAX, qui comprend toutes les sociétés incluses dans les indices DAX, MDAX et TecDAX.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Action**
Exposition : **Allemagne**

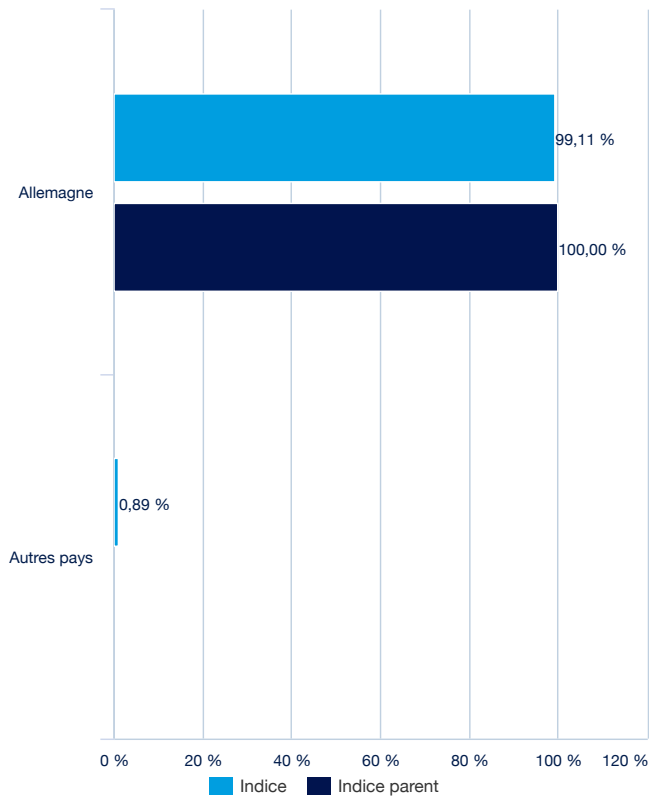
Nombre de valeurs : **50**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)	% d'actifs (Indice parent)
ALLIANZ SE-REG	7,35%	7,30%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	6,91%	5,24%
SAP SE / XETRA	6,88%	9,80%
SIEMENS AG-REG	6,61%	8,93%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	6,16%	4,14%
MERCEDES-BENZ GROUP AG	5,89%	3,96%
BASF SE XETRA	4,71%	3,17%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	4,11%	2,76%
DHL GROUP (XETRA)	3,83%	2,58%
DEUTSCHE BOERSE AG	3,60%	2,42%
Total	56,03%	50,31%

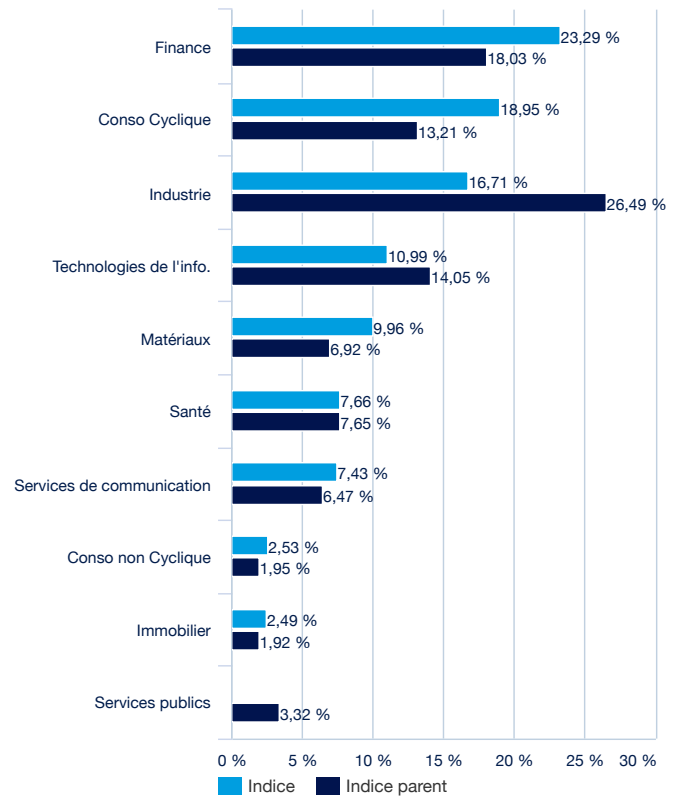
Indice parent : **HDAX**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Indice parent : **HDAX**

Secteurs de l'indice (source : Amundi)



Indice parent : **HDAX**

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

	Indice	Indice parent
Note Globale	7,46	7,42
Environnement	7,42	6,98
Social	5,06	5,03
Gouvernance	5,70	5,75

Indice parent : **HDAX**

Critères ESG

Les critères sont des critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.

Les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance sont triés par grandes tendances (par exemple, le changement climatique, la rareté des ressources, les changements démographiques) ainsi que par la nature des opérations de l'entreprise.

Les scores sont sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le meilleur.

«**E**» pour **Environnement** (changement climatique, ressources naturelles, pollution & déchets et opportunités environnementales)

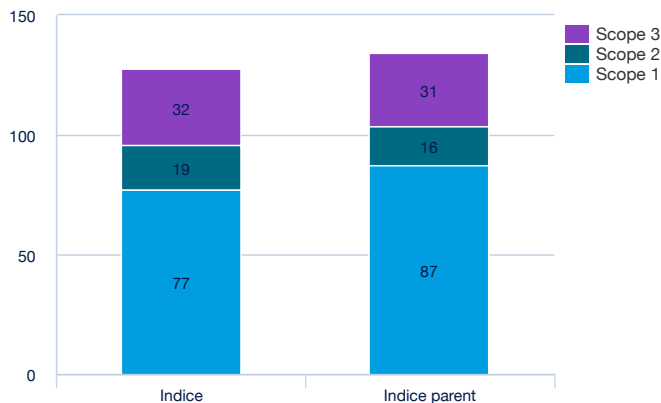
«**S**» pour **Social** (ressource humaine, fiabilité des produits, opposition des parties prenantes et opportunités sociales)

«**G**» pour **Gouvernance** (gouvernance d'entreprise et comportement d'entreprise)

Source : Les données ESG brutes des entreprises sont fournies par l'agence MSCI

Empreinte Carbone**Emissions carbone par million d'euros investis**

	Indice	Indice parent
Total en tCO ₂ / M€ (Indice/Indice parent) :	129,18	135,25



Indice parent : **HDAX**

Empreinte Carbone

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis.

Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- **Scope 3** : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

Source : Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Label ISR

REPUBLIQUE FRANÇAISE


Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Allemand
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland
Dépositaire	BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland
Commissaire aux comptes	ERNST & YOUNG GMBH WIRTSCHAFTSPRÜFUNGSGESELLSCHAFT
Date de création de la classe	06/04/2020
Date de la première VL	06/04/2020
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	Distribution
Code ISIN	DE000ETF9090
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,15% (prélevés) - 21/02/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Juin
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	E909	E909 GY	EDAXEUIV	E909.DE	EDAXEUIV
Six Swiss Exchange	9:00 - 17:30	CHF	E909	E909 SW	E909CHIV	E909.S	E909CHIV

Contact
Contact ETF vente

PAYS	N° de téléphone	E-mail	Site
Royaume-Uni	+44 (0)800-70 6956	info@lyxoretf.co.uk	www.lyxoretf.uk
Pays-Bas	+44 (0)800-70 6956	info@lyxoretf.co.uk	www.lyxoretf.nl
Autriche	+49 (0)69 717 4444	info@lyxoretf.at	www.lyxoretf.at
Allemagne	+49 (0)69 717 4444	info@lyxoretf.de	www.lyxoretf.de
Belgique	+ (0)800 - 10 880	info@lyxoretf.be	www.lyxoretf.be
Suisse	+41 (0)58 272 33 44	info@lyxoretf.ch	www.lyxoretf.ch
Danemark	+44 (0)800-707 6956	info@lyxoretf.dk	www.lyxoretf.dk
Finlande	+44 (0)800-707 6956	info@lyxoretf.fi	www.lyxoretf.fi
Espagne	+900 900 009	info@lyxoretf.es	www.lyxoretf.es
Singapour & Hong-Kong & Japon	+65 6423 2638	info@lyxoretf.com.sg	www.lyxoretf.com.sg
Italie	+800 92 93 00	info@lyxoretf.it	www.lyxoretf.it
Norvège	+44 (0)800-707 6956	info@lyxoretf.no	www.lyxoretf.no
Suède	+44 (0)800-707 6956	info@lyxoretf.se	www.lyxoretf.se
France	+(0) 33 01 42 13 96 97	info@lyxoretf.fr	www.lyxoretf.fr

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Lyxor

Amundi ETF
 91-93 bd Pasteur
 CS 21564
 75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
 info@amundiETF.com

ACTION ■

Avertissement

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Amundi DAX 50 ESG II UCITS ETF est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Le produit est un compartiment de Amundi DAX 50 ESG II UCITS ETF qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vu de sa commercialisation sur le territoire français.

Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'Information clé pour l'investisseur du produit (DICI).

Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur info@amundiETF.com

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux « US Persons ». Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 « MIF » ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les « investisseurs qualifiés » au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non « Professionnels » au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Certaines informations © 2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission. Bien que les fournisseurs d'informations d'Amundi, y compris, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'elles jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit ni l'originalité, l'exactitude et / ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et déclinent expressément toutes les garanties expresses ou implicites, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisées comme base ou composante de tout instrument financier, produit ou indice. De plus, aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG ne sera tenue responsable des erreurs ou omissions en relation avec les données contenues dans le présent document, ni de toute responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou tout autre dommage (y compris les profits perdus), même en cas de notification de la possibilité de tels dommages.